



Piratage informatique d'un ordinateur

Par **ventdesoleil**, le **07/10/2014** à **10:50**

Bonjour. Merci d'avance à qui me répondra :

Je possède un IMAC avec 2 sessions : une administrateur pour moi, une invité pour mon compagnon. Rupture mi-juillet, mon ex-compagnon ne veut pas me rendre mon IMAC. Il était convenu que j'aie supprimer mes infos confidentielles et libérer ma session. Mais, mon ex-compagnon fait supprimer le mot de passe de ma session par un informaticien pour pouvoir accéder à toutes mes infos et dossiers confidentiels.

Question : cet informaticien avait-il le droit de "pirater" ma session ?

Bonne journée et merci encore.

Par **janus2fr**, le **07/10/2014** à **11:32**

Bonjour,

Qui est propriétaire de cet ordinateur ? Si c'est votre ex-compagnon, il en fait ce qu'il veut. Si c'est vous, comment l'avait-il en sa possession ?

Par **ventdesoleil**, le **07/10/2014** à **11:38**

Cet ordinateur m'appartient (facture à l'appui). Nous habitons la même maison et quand j'ai souhaité "faire un break", il m'a mise à la porte et a gardé toutes mes affaires qu'il me rend au compte gouttes. Mais il est chez lui.

Par **ventdesoleil**, le **13/10/2014** à **18:19**

Bonsoir Janus

Je ne sais si ma réponse vous est parvenue. Mais l'ordinateur m'appartient, j'ai la facture et l'extrait de mon relevé de banque.

Merci pour votre aide
bonne soirée